



ATLAS DES ZONES HUMIDES

COMMUNE DE MONTFURON

Un outil d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision pour les élus et techniciens des collectivités



LES ZONES HUMIDES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DURANCE LUBERON VERDON

SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

33 zones humides - 1 655 hectares

Nécessité d'intégrer ces zones humides dans les documents d'urbanisme.

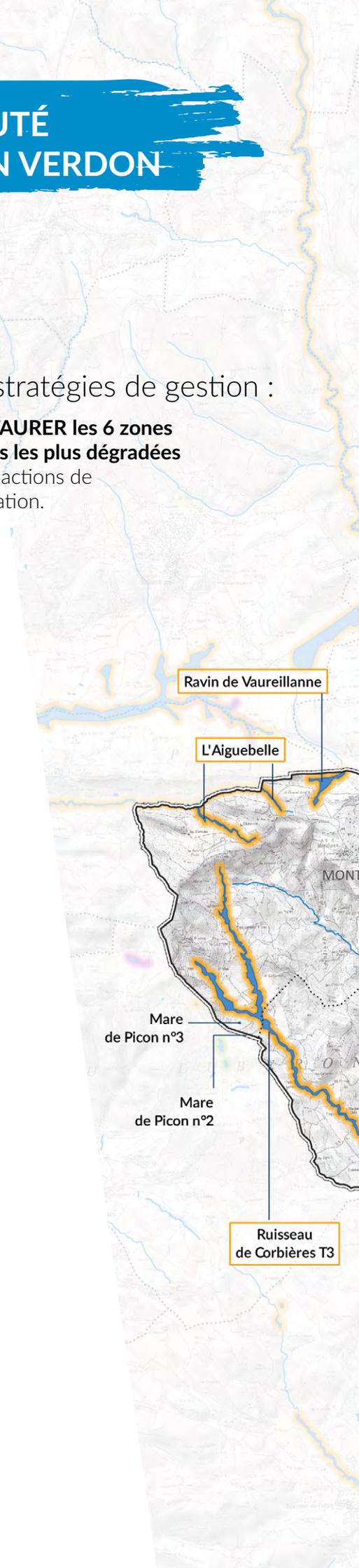
dont 23 zones humides à enjeux forts, avec trois stratégies de gestion :

CONSERVER l'unique zone humide peu dégradée et faiblement menacée par des actions de prévention.

PRÉSERVER les 16 zones humides les plus menacées par des actions de maîtrise des pressions.

RESTAURER les 6 zones humides les plus dégradées par des actions de renaturation.

Principaux types de zones humides :



SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'une zone humide ? / 4

Pourquoi les protéger ? / 5

Quelles menaces et pressions pèsent sur elles ? / 6

Stop aux idées reçues / 7

Comment agir en faveur des zones humides ? / 8

Sur quels acteurs s'appuyer ? / 9

Les zones humides de la commune de Montfuron / 10

QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

C'est un espace de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, où le sol gorgé d'eau (sol hydromorphe), de façon permanente ou temporaire, permet le développement d'une végétation dominée par des plantes indicatrices des zones humides (végétation hygrophile) au moins une partie de l'année.

L'arrêté ministériel du 24 juin 2008 en précise la définition et les critères de délimitation.

Une zone humide a besoin d'un espace de bon fonctionnement car elle dépend d'interactions multiples avec son environnement (écoulements d'eau, lien avec la nappe, déplacement d'espèces...) où toute modification peut entraîner sa dégradation.



Sol hydromorphe présentant des taches de rouille ©PNRL



LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les zones humides représentent 4 % du territoire métropolitain. C'est la même proportion en Luberon-Lure !

- Une zone humide n'est pas forcément une zone inondable (et inversement). C'est la durée d'engorgement du sol en eau qui fait la zone humide.

Végétation hygrophile (roselière) ©CEN PACA

ZOOM SUR DLVAgglo

La répartition et le type de zones humides sont étroitement liés au réseau hydrographique des bassins versants (Largue, Lauzon et autres affluents de la Durance).

Plus des 2/3 d'entre elles sont des zones humides de bordure de cours d'eau (ripisylves) et de plaine alluviale (prairies humides), représentant 96 % des surfaces inventoriées.

Nombre par type de zones humides et surfaces occupées :

17		Bordures de cours d'eau	1 428 hectares
8		Zones humides ponctuelles	16 hectares
4		Plaines alluviales	162 hectares
2		Zones humides de bas-fonds en tête de bassin versant	0,4 hectare
1		Zones humides artificielles	43 hectares
1		Marais et landes humides de plaines et de plateaux	5 hectares

POURQUOI LES PROTÉGER ?

Les zones humides rendent des **services gratuits et très utiles à nos sociétés** grâce aux multiples fonctions qu'elles assurent. Ces milieux d'exception sont porteurs d'enjeux écologiques et sociétaux forts :

→ **pour la valeur intrinsèque** de la richesse animale et végétale qu'ils abritent et de leurs fonctions écologiques (hydrologique, biogéochimique et d'habitat naturel) ;

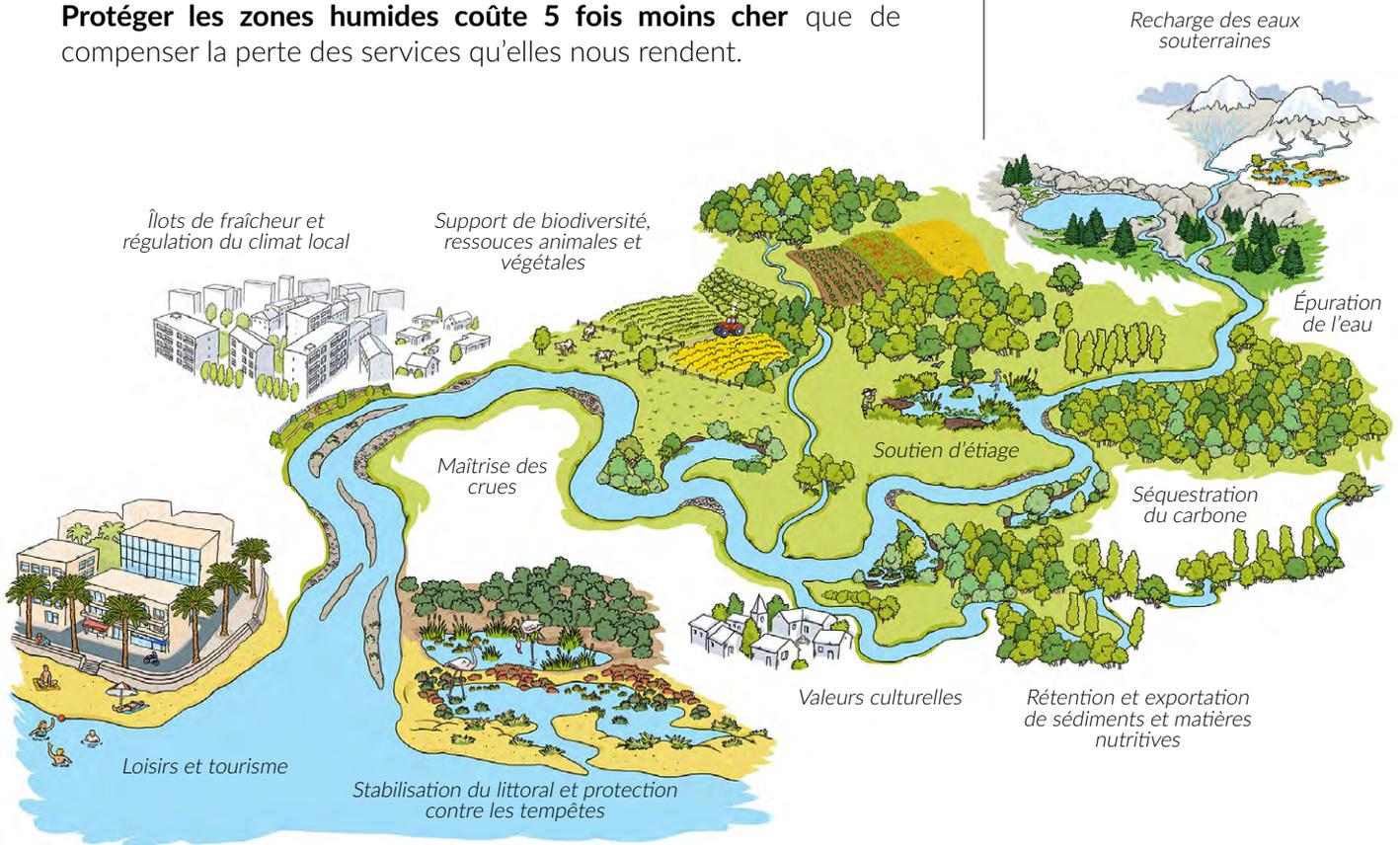
→ **pour les «services écologiques»** qui en découlent et qui sont reconnus comme des bénéfiques pour l'humanité.

Protéger les zones humides coûte 5 fois moins cher que de compenser la perte des services qu'elles nous rendent.

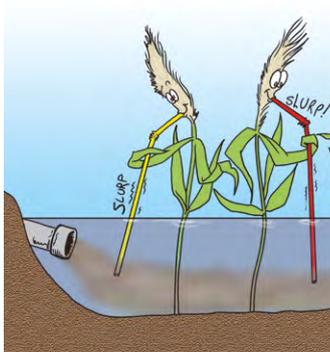
Schéma des principaux services écosystémiques rendus par les zones humides

Source : Plan bleu, Évaluation économique des services rendus par les zones humides méditerranéennes en termes de régulation du climat, rapport technique, avril 2017.

©Bigbang communication



CHIFFRES CLÉS



4 à 12 millions d'euros par an économisés en évitant les surcoûts de traitement de l'eau potable.



©Bernard Nicolas

35 % des espèces rares et menacées
50 % des oiseaux
100 % des amphibiens...
 dépendent des zones humides

ZOOM SUR DLVAgglo

70 % des zones humides assurent des **fonctions hydrologiques et biogéochimiques importantes** (ralentissement des crues, épuration...) et près de **45 %** sont le **support d'habitats et d'espèces protégés, menacés ou rares.**

90 % sont en réseau et assurent un rôle de **corridor écologique** pour le déplacement de la faune et de la flore.

QUELLES MENACES ET PRESSIONS PÈSENT SUR ELLES ?

En France, **70 % des zones humides ont disparu** depuis le début du XX^e siècle, et leur état continue de se dégrader malgré une prise de conscience progressive de leur utilité.

Les **modifications hydrauliques** (curage de cours d'eau, remblais, drainage, mise en culture, imperméabilisation des sols), les **pratiques irrespectueuses** (décharge sauvage par exemple) et l'**introduction d'espèces envahissantes** sont les principales causes de destruction ou de dégradation.



Remblaiement d'une mare ©PNRL

LE SAVIEZ VOUS ?

Les espèces exotiques envahissantes représentent la 2^{ème} cause de perte de la biodiversité dans le monde. Ragondin, écrevisses américaines, jussie, robinier faux-acacia, ailante, etc., entrent en compétition avec la faune et la flore locales des zones humides, détruisent leurs habitats naturels, fragilisent les berges, perturbent les écoulements et les activités humaines (pêche, chasse, agriculture...).



Drainage profond d'une prairie humide ©PNRL

ZOOM SUR DLVAgglo

67 % des zones humides sont dégradées et 73 % sont menacées, représentant quasiment l'intégralité des surfaces inventoriées.

La maîtrise des menaces et pressions pourrait suffire à rétablir le bon fonctionnement de 90 % de ces surfaces

(par exemple : changement de pratiques, prise en compte dans les documents d'urbanisme).

D'autres zones humides sont dans un tel état que des actions de restauration devraient être entreprises pour qu'elles puissent à nouveau remplir leurs fonctions correctement.

Nombre et surface de zones humides dégradées et/ou menacées sur le territoire de DLVAgglo

Dégradées ■ Faiblement ■ Moyennement ■ Fortement

11 zones humides 18 ha	16 zones humides 1 459 ha	6 zones humides 178 ha
---------------------------	------------------------------	---------------------------

Menacées ■ Faiblement ■ Moyennement ■ Fortement

9 zones humides 18 ha	16 zones humides 259 ha	8 zones humides 1 378 ha
--------------------------	----------------------------	-----------------------------

STOP AUX IDÉES REÇUES !*

« Les milieux humides sont responsables de la prolifération des moustiques »



Ils sont un indicateur de bonne santé des écosystèmes, à la base de l'alimentation de nombreuses espèces (grenouilles, libellules, hirondelles, chauves-souris...) qui régulent leur présence naturellement. Leur prolifération est liée à un milieu perturbé et ils se trouvent davantage dans les eaux stagnantes des habitats urbains (cuves de récupération d'eau de pluie, pots de fleurs...).

« Des arbres en bord de rivière, quelle galère ! »



Ils peuvent parfois poser des problèmes (risque d'embâcle, déstabilisation des digues...), mais tout dépend des essences, de leur état sanitaire et de leur localisation (proche d'une zone urbaine ou d'un pont). Le maintien d'un boisement rend surtout de fiers services : tenue des berges, effet brise-vent, filtration des eaux, ombre et fraîcheur, limitation des conflits avec les castors (qui ainsi ne s'attaquent plus aux plantations).



Ripisylve du Largue © PNRL

« Chouette une zone humide, je vais pouvoir construire une retenue d'eau ! »



À part qu'elles stockent toutes les deux de l'eau, l'analogie s'arrête là.

Une zone humide peut être assimilée à une éponge (filtration / stockage / restitution), tandis qu'une retenue est davantage une bassine où l'eau se réchauffe et s'évapore. Celle-ci fera perdre les bénéfices de la zone humide pour la régulation du cycle de l'eau, sans parler de la perte de biodiversité !

« Les zones humides, il faut les drainer sinon on ne peut rien y faire ! »



À certaines périodes de l'année, l'excès d'eau dans le sol peut contraindre l'utilisation des parcelles en zone humide. Mais il n'est pas indispensable de les drainer pour installer un troupeau ! Il suffit d'adapter les pratiques : pâturage plus tardif sur sol ressuyé, chargement plus faible pour éviter le surpiétinement, tracteur à pneus larges, jumelés, ou basse pression pour la fauche.

Ces prairies humides offrent un fourrage de qualité et sont très utiles en cas de sécheresse marquée.



Fauche des prairies humides de l'Encreme © PNRL

LE SAVIEZ-VOUS ?

La ripisylve tire son nom du latin *ripa*, « rive », et *sylva*, « forêt ». Cette végétation des milieux humides est caractérisée par la présence d'arbres au bois tendre, comme les saules et les peupliers, dont le Castor est très friand.

*Page inspirée du livret
« Stop aux idées reçues sur la
gestion d'espaces naturels »,
CEN Rhône-Alpes, janvier 2018
Illustrations ©brgfx-freepik

COMMENT AGIR EN FAVEUR DES ZONES HUMIDES ?

Outre les réglementations spécifiques (arrêté de protection de biotope, réserve naturelle, Natura 2000...), les zones humides sont protégées par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. **Avant toute intervention sur l'une d'elles ou à proximité, il est nécessaire de s'informer auprès des services de l'État sur les démarches administratives préalables à effectuer.**

Les collectivités territoriales ont un rôle primordial pour garantir la préservation ou la restauration des zones humides à travers :

→ **les documents d'urbanisme** : zonage et/ou règlement propice à leur maintien (zone naturelle ou agricole non constructible, espace boisé classé, site à protéger pour sa valeur écologique...);

→ **la compétence GEMAPI** par des actions :

- d'information et de sensibilisation afin de promouvoir de bonnes pratiques,
- de maîtrise foncière ou d'usage (acquisition, convention...),
- d'amélioration de connaissance (inventaire, suivi),
- de gestion (étude, travaux, mise en valeur).

Extrait du PLU de Villemus (04) spécifiant le zonage zone humide
 Azh = Secteur agricole en zone humide à protéger
 Nzh = Secteur naturel en zone humide à protéger



LE SAVIEZ-VOUS ?

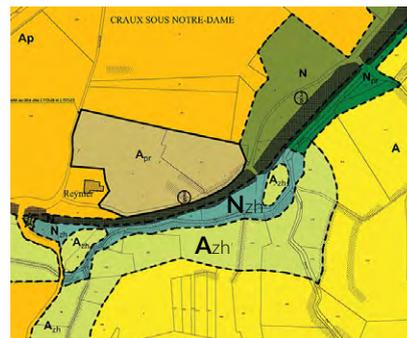
L'inventaire des zones humides n'a pas de portée réglementaire

quand il est élaboré à des fins de connaissance ou de gestion.

Il vise à alerter les communes, les aménageurs ou les particuliers pour préserver ou restaurer ces milieux.

Une zone humide préservée ou restaurée contribue à :

- atténuer les effets du changement climatique,
- se protéger contre les inondations,
- disposer d'une eau de qualité,
- favoriser la biodiversité,
- soutenir l'activité économique et l'attractivité du territoire.

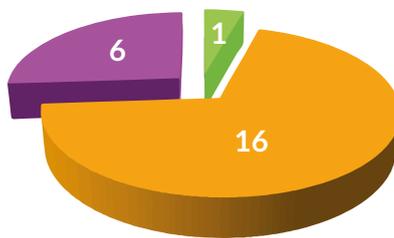


ZOOM SUR DLVAgglo

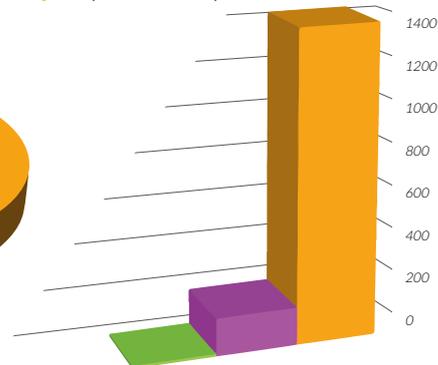
70 % des zones humides sont porteuses d'enjeux forts (hydrologique et/ou biologique), couvrant 99 % des surfaces inventoriées, sur lesquelles trois stratégies de gestion ont été définies.

16 zones humides devraient faire l'objet d'une priorité d'intervention du fait de leur état de dégradation et des menaces qui les affectent (cf p.3).

Nombres de zones humides de DLVAgglo nécessitant une gestion :



Surfaces cumulées : (en hectares)



Stratégies de gestion :

CONSERVER les milieux pas ou peu dégradés, soumis à de faibles pressions = **actions de prévention** pour garantir leur non-dégradation.

PRÉSERVER les milieux subissant de fortes pressions engendrant la dégradation de certaines fonctions = **actions de maîtrise ou de réduction des pressions.**

RESTAURER les milieux dont les fonctions sont très dégradées = **actions curatives** de restauration pour retrouver un état fonctionnel optimal.

SUR QUELS ACTEURS S'APPUYER ?

→ Vous souhaitez connaître la réglementation sur les zones humides ?
Ou vous avez un projet d'aménagement dans un périmètre qui les concerne ou à proximité ?

Contactez les services de l'État : Direction Départementale
des Territoires des Alpes de Haute-Provence

Avenue Demontzey
BP 211 - 04002 Digne-les-Bains Cedex
04 92 30 20 98
ddt-ser-pea@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



→ Vous souhaitez accéder aux données d'inventaires des zones humides ?

Consultez-les sur le portail géographique des zones humides de
Provence-Alpes-Côte d'Azur (<http://geo.pnrpaca.org/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur/>) ou sur celui de la DREAL
PACA (<http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/1131/environnement.map>)

→ Vous souhaitez gérer ou protéger une zone humide ?

Vous pouvez contacter Durance Luberon Verdon Agglomération,
le Parc naturel régional du Luberon ou le Conservatoire d'Espaces
Naturels, qui s'efforceront de vous conseiller et vous accompagner
dans votre projet.

Durance Luberon Verdon Agglomération

16 place de l'Hôtel de Ville
BP 107 - 04101 Manosque
04 92 70 34 00
accueil@dlva.fr
mgrimaldi@dlva.fr

Parc naturel régional du Luberon

60 place Jean Jaurès
BP 122 - 84400 Apt
04 90 04 42 00
contact@parcduluberon.fr
jerome.brichard@parcduluberon.fr

Conservatoire d'Espaces Naturels

18 avenue du Gand
04200 Sisteron
04 92 34 40 10
lionel.uelin@cen-paca.fr



ATTENTION 
Soyez prudent dans l'utilisation
des données d'inventaires des
zones humides.

- Les limites peuvent être imprécises. Elles ne sont là que pour informer et alerter sur la présence d'une zone humide à l'intérieur du périmètre donné.
- Elles constituent l'état actuel des connaissances à une date déterminée.
- Elles sont issues de différentes sources d'information (inventaire départemental des Alpes de Haute-Provence, plan de gestion stratégique des zones humides des bassins versants du territoire...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'inventaire des zones humides a été réalisé, en tout ou partie, par le croisement d'analyses bibliographiques, de traitements cartographiques, de photo-interprétations, de relevés de terrain (botaniques et pédologiques).

Pour plus d'informations :
zones-humides.org
www.eaurmc.fr



Restauration de
berge en génie
végétal © PNRL



Relevé botanique
© PNRL

Aménagement pour l'accueil du public ©PNRL



Inventaire et suivi scientifique ©D.TATIN



Restauration d'une mare ©D.TATIN



Animations pédagogiques pour la Fête des mares et la Journée mondiale des zones humides © D.TATIN ©PNRL



Restauration d'un bras mort d'un cours d'eau ©PNRL



Aménagement pour l'accueil du public ©CEN PACA



Entretien d'une zone humide par éco-pâturage ©PNRL



LES ZONES HUMIDES DE MONTFURON

LES ZONES HUMIDES DE MONTFURON

5 zones humides - 34 hectares

Nécessité d'intégrer ces zones humides dans les documents d'urbanisme.

→ **3 zones humides à enjeux forts nécessitant une stratégie de gestion**

→ **3 zones humides à priorité d'intervention**

TYPES DE ZONES HUMIDES

2 Bordures de cours d'eau | 28 hectares

1 Marais et landes humides de plaines et plateaux | 5,5 hectares

2 Zones humides ponctuelles | 0,2 hectares

ÉTAT DE DÉGRADATION ET MENACES

Dégradées ■ Faiblement ■ Moyennement ■ Fortement



Menacées ■ Faiblement ■ Moyennement ■ Fortement



Rejets polluants dans les eaux



Enrochement de berge et de lit de rivière



Remblaiement et urbanisation

©PNRL

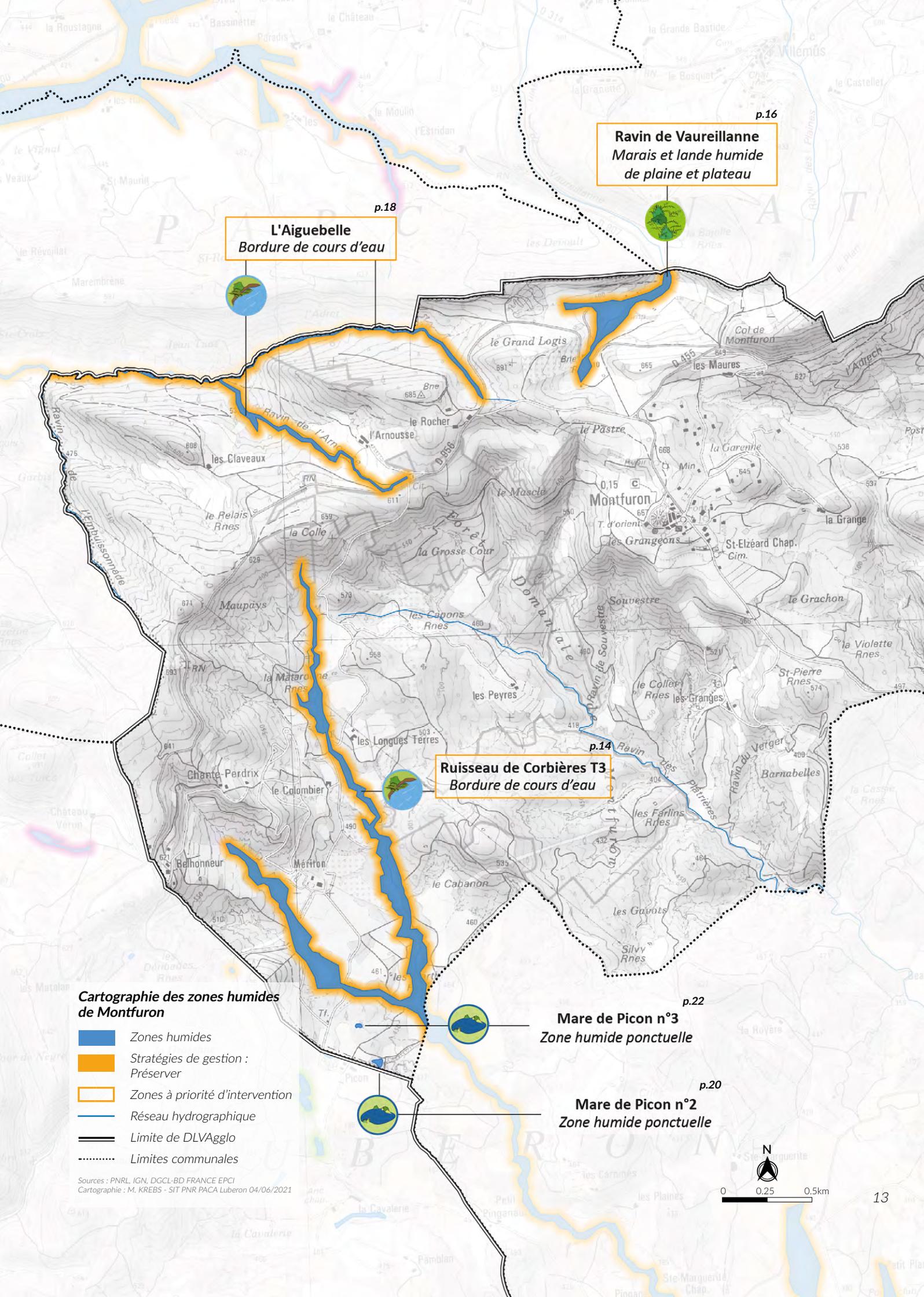
LA STRATÉGIE DE GESTION

POUR LES 3 ZONES HUMIDES À FORTS ENJEUX

PRÉSERVER

3

zones humides 34 hectares



Ravin de Vaureillanne
 Marais et lande humide
 de plaine et plateau

p.16

L'Aiguebelle
 Bordure de cours d'eau

p.18

Ruisseau de Corbières T3
 Bordure de cours d'eau

p.14

Mare de Picon n°3
 Zone humide ponctuelle

p.22

Mare de Picon n°2
 Zone humide ponctuelle

p.20

Cartographie des zones humides de Montfuron

- Zones humides
- Stratégies de gestion : Préserver
- Zones à priorité d'intervention
- Réseau hydrographique
- Limite de DLVAgglo
- Limites communales

Sources : PNRL, IGN, DGCL-BD FRANCE EPCI
 Cartographie : M. KREBS - SIT PNR PACA Luberon 04/06/2021



RUISSEAU DE CORBIÈRES TRONÇON 3

Bassin versant : Affluents moyenne Durance

Communes : Pierrevert, Montfuron

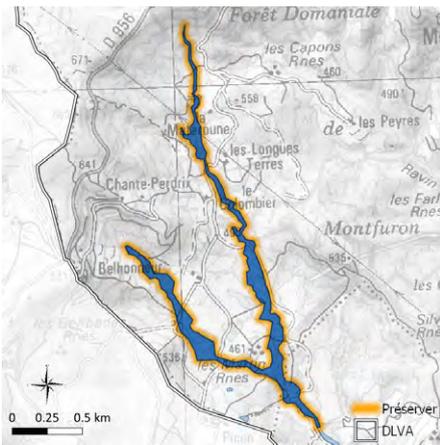
Source : CEN PACA, 2011



©CEN PACA



Bordure de cours d'eau



CRITÈRES DE DÉLIMITATION :

- Présence ou absence d'une végétation hygrophile
- Hydrologie (zone inondable, fluctuation de la nappe...)

PRINCIPAUX TYPES DE MILIEUX HUMIDES :

- Forêt méditerranéenne à peupliers, ormes et frênes
- Ceinture de végétation d'hydrophytes et d'hélophytes (roseaux, massettes, joncs...)
- Bancs de graviers des cours d'eau méditerranéens

STATUT ET GESTION :

- Charte du Parc naturel régional du Luberon
- Réserve de biosphère Luberon-Lure
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

USAGES OU PROCESSUS NATURELS :

Localisation :

Activités :

Facteurs pouvant influencer l'évolution de la zone humide :

Au niveau de la zone humide



Pêche

- Création de plan d'eau et entretien (vidange ...)
- Création et modification des berges et digues, remblais et déblais, fossés
- Modification du fonctionnement hydraulique
- Introduction, gestion ou limitation des populations

Au niveau de la zone humide et de l'espace de fonctionnalité



Chasse

→ Emploi de grenaille en plomb

Au niveau de l'espace de fonctionnalité



Sylviculture

→ Coupes, abattages, arrachages et déboisements



Élevage

→ Pâturage

Autres

→ Fermeture du milieu

ÉTAT ET MENACES :

Cours d'eau au fonctionnement altéré par la création de retenues artificielles réalisées dans un but de pêche ou de chasse.

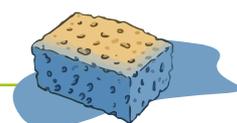
Faible

Moyen

Fort

État de dégradation

Menaces



PRINCIPALES FONCTIONS ET VALEURS DE LA ZONE HUMIDE :

Fonctions hydrologiques et biogéochimiques :

- Ralentissement du ruissellement
- Soutien naturel d'étiage
- Régulation de la qualité de l'eau (rétention des sédiments, nutriments, contaminants)
- Protection naturelle contre l'érosion des sols

Fonctions biologiques et intérêt patrimonial :

- Corridor écologique (connexion avec d'autres milieux naturels)
- Présence d'un habitat naturel patrimonial : ripisylve méditerranéenne

Valeurs socio-économiques :

- Intérêt paysager (corridor structurant de la ripisylve dans le paysage)
- Production biologique : pêche et chasse sur les plans d'eau



STRATÉGIE DE GESTION ET ORIENTATIONS

PRÉSERVER

Réduire et gérer les pressions sur le site pour en maîtriser les menaces.

Orientations d'actions :

→ Prise en compte dans les documents de planification et d'urbanisme (SCOT, PLU...) avec un zonage et règlement adapté.

→ Animation territoriale : information et sensibilisation des propriétaires et usagers, veille et maîtrise foncière ou d'usage, convention de gestion, évaluer l'intérêt et la faisabilité (technique, économique et sociale) pour une restauration du fonctionnement du cours d'eau (gestion adaptée ou suppression des retenues artificielles).



RAVIN DE VAUREILLANE

Bassin versant : Largue

Commune : Montfuron

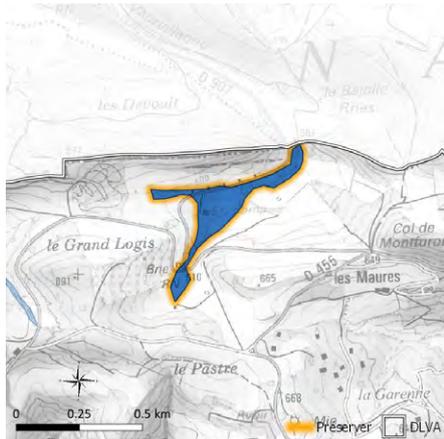
Source : CEN PACA, 2011



©CEN PACA



Marais et landes humides de plaines et de plateaux



CRITÈRES DE DÉLIMITATION :

- Présence ou absence d'une végétation hygrophile
- Présence ou absence de sol hydromorphe
- Hydrologie (zone inondable, fluctuation de la nappe...)

PRINCIPAUX TYPES DE MILIEUX HUMIDES :

- Prairies humides
- Formation riveraine de saules
- Forêt méditerranéenne à peupliers, ormes et frênes

STATUT ET GESTION :

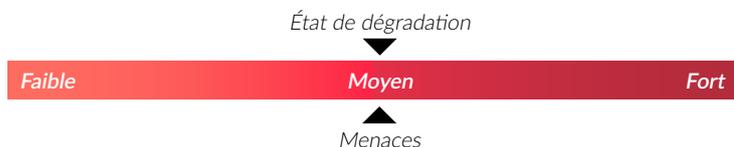
- Charte du Parc naturel régional du Luberon
- Contrat de gestion du Largue
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- Réserve de biosphère Luberon-Lure

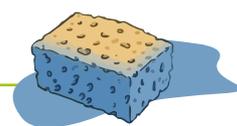
USAGES OU PROCESSUS NATURELS :

Localisation :	Activités :	Facteurs pouvant influencer l'évolution de la zone humide :
Au niveau de la zone humide	 Prélèvements d'eau	→ Modification du fonctionnement hydraulique
Au niveau de la zone humide et de l'espace de fonctionnalité	 Élevage	→ Pâturage
	 Tourisme et loisirs	→ Suppression ou entretien de la végétation fauchage et fenaison
Au niveau de l'espace de fonctionnalité	 Agriculture	→ Sports et loisirs de plein-air (randonnée...)
	 Sylviculture	→ Mise en culture, travaux du sol
	 Infrastructures linéaires (routes, voies ferrés)	→ Coupes, abattages, arrachages et déboisements
		→ Réseaux de communication → Rejets de substances polluantes

ÉTAT ET MENACES :

Risque d'altération de la zone humide dû aux usages (mise en culture, assèchement, pollution liée à la proximité de la route...).





PRINCIPALES FONCTIONS ET VALEURS DE LA ZONE HUMIDE :

Fonctions hydrologiques et biogéochimiques :

- Ralentissement du ruissellement
- Soutien naturel d'étiage
- Régulation de la qualité de l'eau (rétention des sédiments, nutriments, contaminants)
- Protection naturelle contre l'érosion des sols

Fonctions biologiques et intérêt patrimonial :

- Corridor écologique (connexion avec d'autres milieux naturels)
- Présence d'habitats naturels patrimoniaux : ripisylve méditerranéenne, prairie mésophile à Narcisses (rare en Provence)

Valeurs socio-économiques :

- Production biologique (pâturage, fourrage)
- Intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives (GRP Tour des Monts de Vaucluse)
- Intérêt paysager



STRATÉGIE DE GESTION ET ORIENTATIONS

PRÉSERVER

Réduire et gérer les pressions sur le site pour en maîtriser les menaces.

Orientations d'actions :

→ Prise en compte dans les documents de planification et d'urbanisme (SCOT, PLU...) avec un zonage et règlement adapté.

→ Animation territoriale : information et sensibilisation des propriétaires et usagers, veille et maîtrise foncière ou d'usage, convention de

gestion et/ou mesures agro-environnementales pour maintenir des pratiques compatibles avec le bon fonctionnement du site, améliorer les connaissances sur les usages (pratiques culturelles des prairies, retenue collinaire, station de pompage...) et sur les enjeux biologiques faune-flore.

L'AIGUEBELLE

Bassin versant : Calavon-Coulon

Communes : Montfuron, Montjustin, Céreste

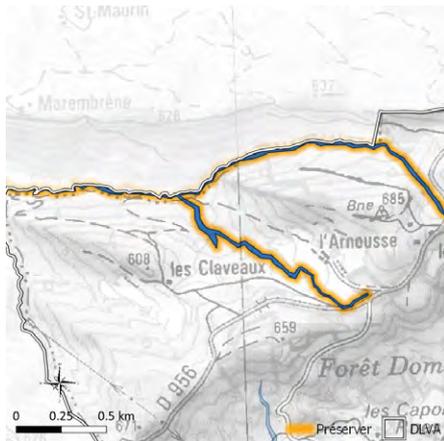
Source : CEN PACA, 2012



©PNRL



Bordure de cours d'eau



CRITÈRES DE DÉLIMITATION :

- Répartition et agencement spatial des habitats (type de milieux)
- Fonctionnement écologique (zone de corridor écologique, relation entre écosystème)

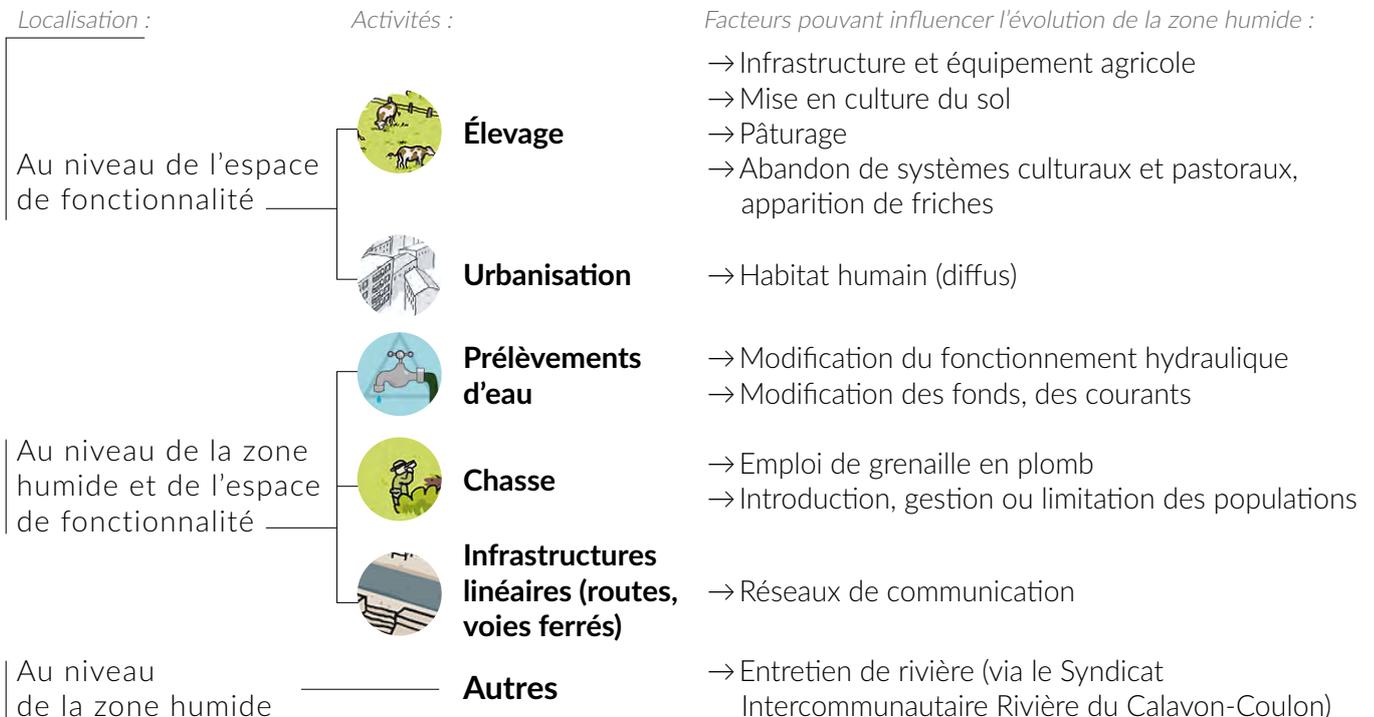
PRINCIPAUX TYPES DE MILIEUX HUMIDES :

- Forêt méditerranéenne à peupliers, ormes et frênes
- Formation riveraine de saules
- Ceinture de végétation d'hydrophytes et d'hélophytes (roseaux, massettes, joncs...)

STATUT ET GESTION :

- Charte du Parc naturel régional du Luberon
- Réserve de biosphère Luberon-Lure
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- Contrat de rivière et Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Calavon
- Site Natura 2000 (zone spéciale de conservation pour les habitats)

USAGES OU PROCESSUS NATURELS :



ÉTAT ET MENACES :

Cours d'eau globalement en bon état en amont mais s'altérant progressivement vers l'aval (berges sapées, incision du lit, pollution diffuse...). Les principales

menaces sont liées aux prélèvements d'eau (forages et/ou pompages en rivière) amplifiant les assecs, ainsi que la pression urbaine sur Céreste.

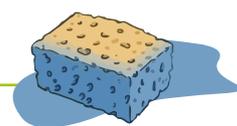
Faible

Moyen

Fort

État de dégradation

Menaces



PRINCIPALES FONCTIONS ET VALEURS DE LA ZONE HUMIDE :

Fonctions hydrologiques et biogéochimiques :

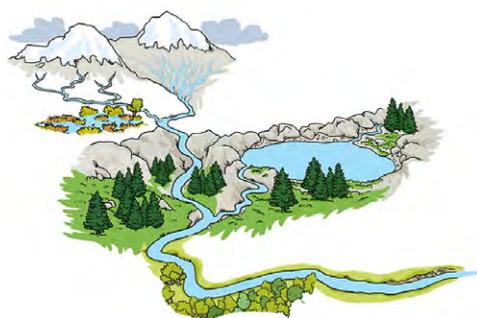
- Expansion naturelle des crues
- Ralentissement du ruissellement
- Régulation de la qualité de l'eau (rétention des sédiments, nutriments, contaminants)
- Protection naturelle contre l'érosion des sols

Fonctions biologiques et intérêt patrimonial :

- Corridor écologique (connexion avec d'autres milieux naturels)
- Zone particulière pour l'alimentation et la reproduction de certaines espèces
- Présence d'habitats naturels patrimoniaux : ripisylve méditerranéenne, herbiers aquatiques à characées, groupements de végétaux des bancs de graviers, de sable ou de limons...
- Présence d'espèces rares et/ou protégées : *Castor fiber* (Castor d'Europe), *Austropotamobius pallipes* (Écrevisse à pattes blanches)...

Valeurs socio-économiques :

- Intérêt paysager (corridor structurant de la ripisylve dans le paysage)



STRATÉGIE DE GESTION ET ORIENTATIONS

PRÉSERVER

Réduire et gérer les pressions sur le site pour en maîtriser les menaces.

Orientations d'actions :

→ Prise en compte dans les documents de planification et d'urbanisme (SCOT, PLU...) avec un zonage et règlement adapté.

→ Animation territoriale : information et sensibilisation des propriétaires et usagers,

veille et maîtrise foncière ou d'usage, préservation des ripisylves (MAE, contrat Natura 2000...), amélioration des connaissances sur les prélèvements d'eau, suivis des populations d'Écrevisse à pattes blanches...

MARE DE PICON - N°2

Bassin versant : Affluents moyenne Durance

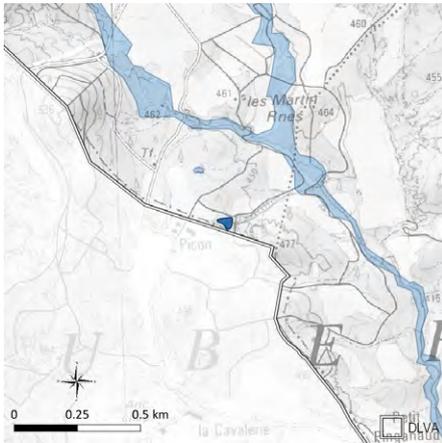
Commune : Montfuron

Source : PNRL 2018



©PNRL

0,17 ha  Zone humide ponctuelle



CRITÈRES DE DÉLIMITATION :

- Présence ou absence d'une végétation hygrophile
- Hydrologie (balancement des eaux...)

PRINCIPAUX TYPES DE MILIEUX HUMIDES :

- Ceinture de végétation d'hydrophytes et d'hélophytes (roseaux, massettes, joncs...)

STATUT ET GESTION :

- Charte du Parc naturel régional du Luberon
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- Réserve de biosphère Luberon-Lure

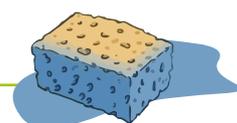
USAGES OU PROCESSUS NATURELS :

Localisation :	Activités :	Facteurs pouvant influencer l'évolution de la zone humide :
Au niveau de la zone humide	Pas d'activité marquante	→ Atterrissement, envasement, assèchement
Au niveau de l'espace de fonctionnalité	 Agriculture	→ Infrastructure et équipement agricoles → Mise en culture, travaux du sol → Abandon de systèmes cultureux et pastoraux, apparition de friches

ÉTAT ET MENACES :

Mare temporaire. Pas d'activité marquante au sein de la zone humide. Quelques dégradations liées à des processus naturels ne remettant pas en cause pour l'instant les équilibres biologiques de la mare.





PRINCIPALES FONCTIONS ET VALEURS DE LA ZONE HUMIDE :

Fonctions hydrologiques et biogéochimiques :

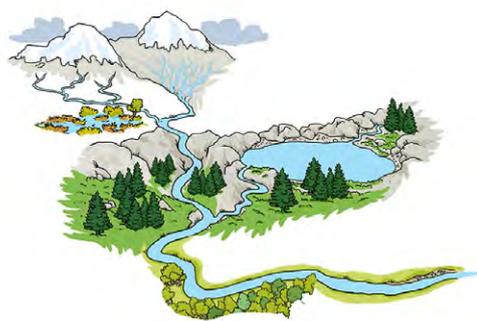
- Nulles à faibles

Fonctions biologiques et intérêt patrimonial :

- Corridor écologique (fait partie d'un réseau de mares et d'étangs)
- Support de biodiversité pouvant favoriser l'alimentation, la reproduction et le déplacement de certaines espèces

Valeurs socio-économiques :

- Nulles à faibles



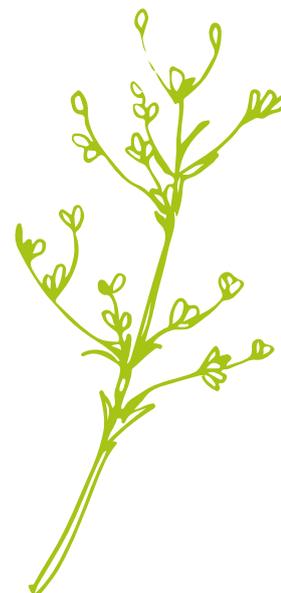
STRATÉGIE DE GESTION ET ORIENTATIONS

Zone humide à enjeux faibles à modérés.

Pour autant, à l'échelle du bassin versant, l'intégralité des zones humides contribue à assurer des fonctions hydrologiques et/ou biologiques (effet de réseau) et doivent être conservées.

Orientations d'actions :

- Prise en compte dans les documents de planification et d'urbanisme (SCOT, PLU...) avec un zonage et règlement adapté.
- Animation territoriale : information et sensibilisation des propriétaires et usagers, convention de gestion, veille.



Code : 04PNRL0073

MARE DE PICON - N°3

Bassin versant : Affluents moyenne Durance

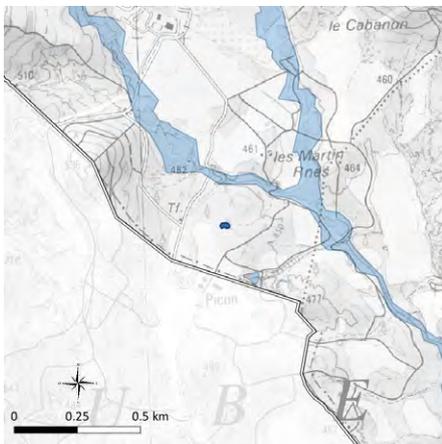
Commune : Montfuron

Source : PNRL, 2018



©PNRL

0,06 ha  Zone humide ponctuelle



CRITÈRES DE DÉLIMITATION :

- Présence ou absence d'une végétation hygrophile
- Hydrologie (balancement des eaux...)

PRINCIPAUX TYPES DE MILIEUX HUMIDES :

- Ceinture de végétation d'hydrophytes et d'hélophytes (roseaux, massettes, joncs...)

STATUT ET GESTION :

- Charte du Parc naturel régional du Luberon
- Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- Réserve de biosphère Luberon-Lure

USAGES OU PROCESSUS NATURELS :

Localisation :

Au niveau de l'espace de fonctionnalité

Activités :



Agriculture

Facteurs pouvant influencer l'évolution de la zone humide :

- Mise en culture, travaux du sol
- Abandon de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches

ÉTAT ET MENACES :

Mare temporaire. Pas d'activité marquante au sein de la zone humide.

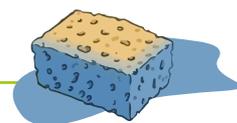
État de dégradation

Faible

Moyen

Fort

Menaces



PRINCIPALES FONCTIONS ET VALEURS DE LA ZONE HUMIDE :

Fonctions hydrologiques et biogéochimiques :

- Nulles à faibles



Fonctions biologiques et intérêt patrimonial :

- Corridor écologique (fait partie d'un réseau de mares et d'étangs)
- Support de biodiversité pouvant favoriser l'alimentation, la reproduction et le déplacement de certaines espèces



Valeurs socio-économiques :

- Nulles à faibles



STRATÉGIE DE GESTION ET ORIENTATIONS

Zone humide à enjeux faibles à modérés.

Pour autant, à l'échelle du bassin versant, l'intégralité des zones humides contribue à assurer des fonctions hydrologiques et/ou biologiques (effet de réseau) et doivent être conservées.

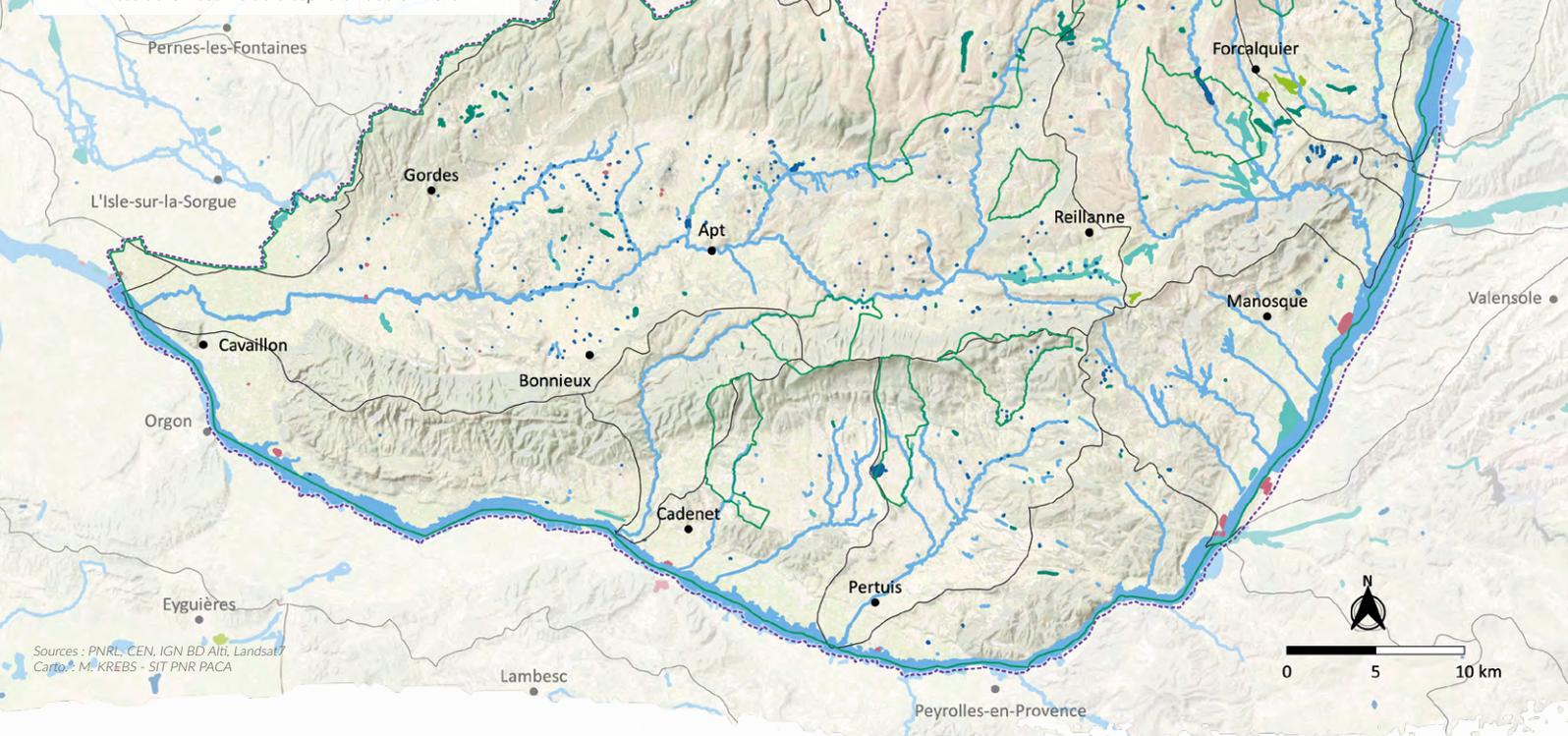
Orientations d'actions :

- Prise en compte dans les documents de planification et d'urbanisme (SCOT, PLU...) avec un zonage et règlement adapté.
- Animation territoriale : information et sensibilisation des propriétaires et usagers, convention de gestion, veille.



Carte des zones humides du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure

- Bordures de cours d'eau
- Zones humides ponctuelles
- Plaines alluviales
- Zones humides de bas-fonds en tête de bassin versant
- Zones humides artificielles
- Marais et landes humides de plaines et de plateaux
- Limites des bassins versants
- Limites du Parc naturel régional du Luberon
- Limites de la Réserve de biosphère Luberon-Lure



POURQUOI CET ATLAS SUR LES ZONES HUMIDES ?

C'est un outil d'information, de sensibilisation et d'aide à la décision auprès des collectivités territoriales afin de contribuer à la gestion de ces milieux, de mieux les prendre en compte dans les documents de planification (SCOT, plan local d'urbanisme...) et dans les projets d'aménagement.

QU'EST-CE QUE LA GEMAPI ET SON LIEN AVEC LES ZONES HUMIDES ?

La GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations) est une nouvelle compétence obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2018, transférée automatiquement aux intercommunalités.

Elle associe la bonne gestion des cours d'eau avec celle du risque inondation. Cette compétence inclut la protection et la restauration des zones humides dont le rôle est essentiel dans la régulation du cycle de l'eau (stockage, écrêtement, épuration, etc.).

QUEL PARTENARIAT ENTRE DLVAGGLO ET LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON ?

Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVAgglo) exerce de plein droit la compétence GEMAPI pour le compte de ses 25 communes adhérentes. Une collaboration a été établie avec les structures de gestion de l'eau existantes pour assurer tout ou partie de cette compétence à l'échelle de son territoire.

Le Parc naturel régional du Luberon contribue à cette démarche en apportant sa connaissance et son expertise sur les zones humides de la partie du territoire de DLVAgglo qui le concerne (rive droite de la Durance). Le plan de gestion stratégique des zones humides du territoire Luberon-Lure, réalisé en 2019, identifie les enjeux portés par ces milieux, leur état de conservation et les menaces pour en définir des stratégies de gestion et des priorités d'interventions.

CHIFFRES CLÉS :

- 500 zones humides connues (10 000 hectares) sur le territoire Luberon-Lure.
- 50 % sont porteuses d'enjeux forts couvrant la quasi-totalité des surfaces.
- 1/3 des zones humides sont encore en bon état, d'où l'importance de préserver et d'entreprendre des actions de restauration sur les autres.